

COMMUNIQUÉ DU 25 JANVIER 2022

BONNE NOUVELLE POUR LES EMPLOYÉS SYNDICABLES NON SYNDIQUÉS (SNS)

Chers membres,

À la suite des pressions exercées par l'APER auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux ces dernières semaines, nous sommes heureux d'informer nos membres, employés syndicables non syndiqués (SNS) qu'ils ont droit prochainement aux augmentations salariales négociées par les syndicats et qui sont :

2% au 1er avril 2020

2% au 1er avril 2021

2% au 1er avril 2022

L'APER poursuit ses démarches auprès du gouvernement afin que les cadres puissent rapidement obtenir les mêmes augmentations salariales...ce geste du gouvernement aurait l'avantage de faire baisser la grogne dans le réseau !

L'équipe de l'APER
association@aper.qc.ca
514-933-4118



APER

AU SOUTIEN | SUPPORTING
DES CADRES | MANAGERS